

## Une forte dynamique culturelle

Ville sportive et ville festive, Mont de Marsan devient indéniablement une ville de foisonnement culturel.

Les semaines à venir en sont une illustration et une vitrine : le festival Arte Flamenco avec toujours autant de synergie entre les collectivités locales, les nombreux spectacles et expositions des fêtes de la Madeleine, le festival Marsan sur Scènes en fort développement qui couvrira cet été pas moins de 17 communes de l'Agglomération (27 rendez-vous prévus), ou encore la Fête des rivières les 18 et 19 septembre.

Une culture de toutes les saisons, de toutes les pratiques, mais surtout une culture qui se veut accessible et tournée vers l'éveil culturel des plus jeunes.

À partir de septembre, grâce à un dispositif inédit mis en place

avec l'Éducation Nationale, les élèves montois auront accès à 8 représentations spéciales, des expositions et de nombreuses actions de médiation.

Ces nouvelles politiques viendront compléter et enrichir une saison culturelle qui rencontre un public toujours plus fidèle et plus nombreux, avec un record de plus de 1 000 abonnés la saison dernière, et qui vous proposera en 2015-2016 pas moins de 33 rendez-vous pour 41 représentations.

La culture c'est savoir travailler ensemble, nouer des partenariats et favoriser les associations. Ainsi, nous permettons plus de 80 mises à disposition de nos théâtres en 2014-2015 pour des manifestations associatives ou privées. Nous réaffirmons notre soutien en faveur

du Conservatoire de musique et de danse avec une reconduction des crédits à l'identique pour l'année 2016.

Nous relançons également notre partenariat avec l'Office Artistique de la Région Aquitaine qui accompagne et finance 4 de nos projets artistiques, et Madame le Maire vient de signer un nouveau partenariat avec l'Opéra National de Bordeaux qui nous fait l'honneur de reconnaître nos théâtres comme des Pôles Partenaires. Après une 1<sup>ère</sup> édition très bien accueillie, nous reconduisons le festival Jazz au Pôle, où nous accueillerons Ibrahim Maalouf, en février prochain.

Une politique culturelle complète, ce sont enfin des projets structurants, comme celui de la rénovation et de l'agrandissement du caféMusic', ou encore le projet de développement

et de modernisation du Musée afin de lui donner un rayonnement plus large : ouverture de la terrasse panoramique, inauguration d'une nouvelle salle graphique, commande d'un ouvrage de référence sur Charles Despiau, signature d'une convention avec la villa Mirasol, préparation de la prochaine édition de Mont de Marsan sculptures...

### Liste UnAutreMont2

H. Bayard, B. Tortigue, M.-C. Bourdieu, C. Dayot, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C. Picquet, J.-P. Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, Chantal Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, T. Socodiabéhère, P. Haurie, J.-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O. Di Lorenzo, A. Buchi, A.-M. Pita-Dublanc, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet

contact@unautreumont2.fr

Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

## L'addition est salée

Le 8 avril 2015, les six élus du groupe gauche républicaine et citoyenne ont voté contre l'augmentation des taux de fiscalité 2015 de la ville de Mont de Marsan, augmentation qui vient se cumuler à celle du même montant (5 %) déjà adoptée en 2014. Au final, les impôts locaux progressent de 10,25 % en 2 ans. Nous sommes convaincus que ces augmentations ne sont pas inéluctables. Sans compter que, pour les Montois et les Montois, s'ajoute la hausse de 3 % des impôts de l'agglomération du Marsan.

Un contexte de crise

Élus du groupe gauche républicaine et citoyenne, nous avons voté contre l'ensemble de ces augmentations des impôts locaux (ville et agglo) car nous considérons qu'il est inacceptable

d'accroître la pression fiscale des ménages dans un contexte économique aussi difficile.

De plus, depuis la rentrée 2014/2015, les familles avec jeunes enfants supportent de nouveaux frais : fin de la gratuité de l'accueil périscolaire, revalorisation des tarifs du centre de loisirs...

Mis bout à bout, l'ensemble de ces charges supplémentaires impacte fortement le budget des Montois.

Un tour de passe passe

C'est un tour de passe passe qui a permis à la municipalité de Mont de Marsan de ne pas augmenter la fiscalité sous le mandat précédent.

En effet, l'agglomération du Marsan, présidée par Mme Geneviève Darrieussecq, a créé une dotation de solidarité communautaire (DSC) qui

permet à la commune de Mont de Marsan de bénéficier d'une manne financière d'environ 850 000 euros par an, ce qui représente un apport équivalent à 6 points de fiscalité.

Mais cette politique de vases communicants a ses limites et le contribuable est toujours le même. Aujourd'hui, tant la ville que l'agglomération du Marsan sont au pied du mur et toutes deux ont décidé d'augmenter leurs impôts. La DSC ne permet plus à la commune de masquer la réalité de sa situation compte tenu des investissements très lourds réalisés sur une trop courte durée.

D'autres choix sont possibles

Nous pensons que, même si la baisse des dotations aux collectivités locales n'est pas acceptable et qu'elle constitue un

véritable frein à l'investissement et donc l'emploi, d'autres choix sont possibles. D'ailleurs d'autres collectivités n'ont pas opté pour une hausse des impôts locaux en limitant leurs dépenses.

Face à la réduction des marges de manœuvre qui affectent les collectivités publiques, nous pensons que la ville doit donner la priorité aux projets à forte utilité sociale plutôt que de sacrifier 1,5 million d'euros à un projet de cinéma privé.

### Liste Nous le ferons !

A. Baché, K. Juan, R. Lagrave, R. Lahitète, D. Simon et B. Soullignac  
Contact : gaucherepubletcit@free.fr

La liste Bleu Marine n'a pas communiqué de texte à la rédaction de M2m.

## L'augmentation des impôts locaux : une imposture politique

Mont2Gauche ne peut cautionner le désengagement du gouvernement qui affecte gravement les ressources financières des collectivités locales. Mais la dénonciation de cette politique ne doit pas servir à légitimer les choix opérés par la majorité municipale montoise en matière fiscale. Qu'on en juge : le journal Les Échos du 5 mai 2015 révèle que, cette année, en France, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière progressent de « seulement » 1,6% en moyenne, deux tiers des maires ayant même fait le choix de ne pas les augmenter.

Pourtant, à Mont-de-Marsan, c'est prétendument en raison de la baisse des dotations qu'est justifiée la nouvelle augmentation de 5% des impôts locaux. Ne faut-il pas chercher la vraie raison ailleurs (dépenses somptuaires des berges, subvention de 1,5 million d'euros pour le cinéma multiplex...)? Voici ce que ça donne, une politique de droite !

### Liste Mont2Gauche Céline Piot

www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com